

# BULLETIN DE L'APESS

## *La Pluridisciplinarité de l'Economie Sociale et Solidaire : une richesse insoupçonnée !*

En cette période de l'année, l'agriculture est en pleine effervescence : les semis de printemps, les foins et les ensilages, bientôt les moissons et puis tous les produits de saison tirés des surfaces maraichères...

L'économie sociale et solidaire est en agriculture ce qu'est l'eau pour la terre. Elle est indispensable à son développement. Avec les mutuelles d'entraide, les associations de remplacement, les banques de travail, les Cuma, les AMAP, les coopératives agricoles, les banques coopératives, les CIAP, dont une création prochaine en Mayenne, les groupements et coopératives d'exploitation en commun... autant de structures variées qui participent au développement des liens et de l'économie agricole des territoires.

Tout au long de l'année les festivals et animations culturelles s'organisent avec une plus grande intensité aux beaux jours : Festimages, Rustine, Premier Roman, les Trois Eléphants, Les Mouillotins, Au Foin de la rue, les Nuits de la Mayenne, Le Chainon Manquant, Les Reflets du Cinéma etc... et derrière toutes ces animations, des associations sans qui rien ne serait possible.

Bien sur, tous les autres secteurs de notre vie quotidienne bénéficient, souvent dans l'ombre, de cette grande richesse (santé, éducation, culture, sports, artisanat, agriculture, commerce, industrie...).

Lors de l'assemblée générale de l'APESS, Guillaume Chocteau, délégué général de Ressources Solidaires, a abordé la question de la diversité des métiers et a souligné, par exemple, combien la question du renouvellement des activités artisanales pouvaient trouver un écho dans l'ESS.

Monsieur Michel Gougeon, Président de la Chambre des métiers, a confirmé qu'effectivement bien des artisans se trouvaient confrontés à la question de la reprise de leur activité.

Une enquête IFOP de février dernier nous enseigne que si l'ESS reste encore peu connue, 63 % des jeunes (25-34 ans) pourraient s'orienter vers cette voie.

Quand on sait qu'à l'horizon 2020 le nombre d'emplois à renouveler dans le secteur de l'ESS représente 600 000 personnes, l'espoir nous est possible !

C'est aussi en travaillant sur l'innovation que l'ESS enracinera son avenir. On parle beaucoup d'innovation technologique mais l'ESS n'est pas en reste sur l'innovation sociale (cf. bas de page)

Une réflexion menée par la CRESS de la région PACA <http://urlz.fr/1XSp> explicite l'intérêt de cette démarche et notamment dans ce qui caractérise l'innovation sociale. Cinq points clés ressortent de cette définition :

- Le besoin social auquel répond le projet et plus largement le processus de transformation sociale qu'il entraîne sont centraux dans l'innovation sociale
- le processus d'élaboration, de production et de diffusion
- l'organisation du travail
- la place du bénéficiaire, de l'utilisateur, des parties prenantes dans leur ensemble
- les modalités de financement du projet...

A nous, femmes et hommes, acteurs de nos territoires de nous emparer de ces sujets pour rendre toujours plus humaine la société dans laquelle nous vivons.

Jean Pierre Couvreur

### **En France, la loi relative à l'Economie sociale et solidaire définit ainsi l'innovation sociale, dans son article 15 :**

« Est considéré comme relevant de l'innovation sociale le projet d'une ou de plusieurs entreprises consistant à offrir des produits ou des services présentant l'une des caractéristiques suivantes :

- 1° Soit répondre à des besoins sociaux non ou mal satisfaits, que ce soit dans les conditions actuelles du marché ou dans le cadre des politiques publiques ;
- 2° Soit répondre à des besoins sociaux par une forme innovante d'entreprise, par un processus innovant de production de biens ou de services ou encore par un mode innovant d'organisation du travail.

# AGENDA

## PTCE (2<sup>ème</sup> Appel à Projets)

### Agenda départemental (53) :

Bouts de Ficelles : du 5 au 7 juin à Daon

Les Mouillotins : 12 et 13 juin à Cuillé

Atirlarigo : 20 juin St Ouen des Toits

Les Arborescences : du 26 au 28 juin à Mayenne

Un singe en été : du 26 juin au 27 août à Mayenne

Les entrelacés : du 30 juin au 13 juillet à Lassay les Châteaux

Au foin de la rue : 3 au 5 juillet ST Denis de Gastines

Arts Sacrés : du 3 au 8 juillet à Evron

Les Nuits de la Mayenne : du 14 juillet au 6 août en Mayenne

Et d'autres animations...

**En préparation :**

**Le mois de l'ESS : en Novembre 2015**

**Faites nous part de vos projets... !**

Pour rappel, un PTCE est un regroupement d'entreprises de l'ESS, d'entreprises commerciales, d'acteurs publics et d'organismes de formation, d'enseignement ou de recherche. Sur un territoire déterminé, il met en œuvre une stratégie commune et durable de coopération au service de projets économiques innovants pour le développement local. Il comprend au moins une entreprise de l'ESS et a pour objectif le plein ancrage des projets économiques dans les territoires.

Depuis 2013, l'intégration des PTCE dans la stratégie de développement social, économique et territorial de l'Etat s'est notamment traduite par un 1er appel à projets de soutien à l'émergence des PTCE. Sur 183 initiatives identifiées à cette occasion, 23 pôles lauréats ont été récompensés et ont bénéficié d'un soutien financier allant de 72 000 à 290 000 euros. Ces pôles ont par ailleurs été reconnus dans le cadre de la loi Economie sociale et solidaire (ESS) du 31 juillet 2014.

(...)

Le décret du 15 avril 2015, mise en œuvre de l'article 9 de la loi ESS, a renforcé le soutien aux PTCE, suite aux recommandations formulées par le Secrétariat général à la modernisation de l'action publique (SGMAP) qui a évalué la conduite du premier appel à projets.

Contact pour transmettre votre dossier de candidature : [DGCS-PROJETPTCE-ESS@social.gouv.fr](mailto:DGCS-PROJETPTCE-ESS@social.gouv.fr)

**Date de clôture de l'appel à candidatures : 30 juin 2015 à 23h59**



*Les CUMA : des Coopérations Humaines et Economiques d'avant-garde !*

Une Coopérative d'Utilisation de Machines Agricoles (CUMA) est le regroupement de plusieurs exploitations agricoles dans le but de mettre à disposition tous moyens utiles au fonctionnement de leur propres entreprises (Salariés, machines, hangars...).

Chaque Cuma dispose de responsables élus (Président(e), Vice Président(e), Secrétaire, Trésorier(e), responsable du salarié etc..) composant le conseil d'administration.

La Cuma investit en commun dans du matériel adapté aux situations de chaque adhérent. Elle utilise un règlement intérieur pour définir les règles d'usage (tour de passage, assurance, etc...).

Elle rend compte régulièrement de son fonctionnement (acquisition de matériels, comptabilité, financement bancaire, etc...)

Le but de la coopérative est de per-

mettre à chaque agriculteur (ou famille) de mieux vivre de leur métier tout en restant solidaire de leur voisin.

Les réunions de la coopérative sont des lieux de partage de pratiques incitant à la solidarité.

Les Cuma ont toujours souhaité fournir à leurs adhérents les moyens de répondre aux enjeux environnementaux. Elles sont un acteur incontournable du développement des territoires ruraux.

La Cuma est un creuset d'innovations qui concourt à atténuer le risque parce qu'il est partagé.

Elles travaillent en lien avec les établissements de formation mais aussi avec la recherche (IRSTEA).

La forme coopérative permet à chaque agriculteur un investissement partagé qui inspire progressivement l'économie conventionnelle.

Les Cuma sont regroupées en fédérations de proximité au niveau départemental et sont également représentées à l'échelon régional et national.

En Mayenne, les Cuma représentent 189 groupes de 30 personnes en moyenne, soit près de 5600 agriculteurs.

Elles emploient 80 salariés à plein temps et presque autant à temps partiel.

Elles mettent plus de 4000 machines différentes au service des agriculteurs. Elles sont gérées par près de 1600 bénévoles.

Elles investissent sur le département chaque année pour près de 15 millions d'euros et leurs chiffres d'affaires (répercussion des coûts) se montent à 18 millions d'euros.

La fédération départementale des Cuma de la Mayenne est une association chargée d'accompagner les groupes dans les domaines des relations humaines, techniques, comptables et administratives.